

Master « Agrosociétés, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt »

Module « Paysage, théories et pratiques »

Année 2017-2018

Évaluation du module

Sujet : Analyse paysagère d'un espace public

Après avoir repéré un espace public urbain que vous choisirez de sorte à pouvoir y accéder facilement, vous procéderez à son analyse en suivant les approches théoriques et pratiques qui vous ont été enseignées durant les cours du module « Paysage ». Votre terrain sera choisi préférentiellement à Paris ou dans la banlieue proche (contactez-nous si vous souhaitez travailler sur un site en province). Il pourra s'agir aussi bien d'un jardin ou d'un parc que d'une place ou d'un boulevard, l'important étant qu'il ait été l'objet d'un aménagement et qu'il fonctionne effectivement comme un espace public (gratuit d'accès, ouvert à différents usages...).

Vos observations porteront sur les trois axes de lecture qui vous seront présentés à l'occasion des sorties de terrain :

- Cohérence et lisibilité de l'espace aménagé

Comment l'espace analysé contribue-t-il à rendre la ville plus "lisible" ? Comment sont établis les liens qui le relient à son histoire et à sa géographie ? Ces liens sont-ils perceptibles sur le terrain ?

- Confort et fonctionnalité

L'espace aménagé répond-il aux attentes fonctionnelles en termes de confort ? Les cheminements sont-ils conçus de sorte à supporter la circulation de la foule (hiérarchie des réseaux) ? Les espaces de repos, de rencontre, de jeux, sont-ils fonctionnels (positionnement des bancs, des pelouses accessibles...) ?

- Dimension onirique

Le projet apporte-t-il la part de rêve, de dépaysement, que les visiteurs en attendent ? Quelles sont les références qui renvoient à d'autres paysages, à un ailleurs ou à une autre époque ? Comment est traitée, mise en scène, l'idée de nature qui occupe une place de plus en plus importante dans les attentes du public ?

Tous ces critères d'analyse renverront au savoir-faire du paysagiste et à sa capacité à se projeter sur le terrain et à anticiper les attentes sociales lors de la conception formelle de son projet.

Conseils pour la rédaction

Le travail sera réalisé en binôme et devra comporter un texte de 20 000 à 30 000 signes complété par toutes les illustrations utiles (photographies, croquis, coupes, plans...).

Pour comprendre l'ancrage historique de l'espace que vous analyserez, vous procéderez à des recherches documentaires minimales (en commençant par Internet). Vous vous efforcerez de décrire ce qu'était le terrain observé avant son aménagement et la place qu'occupe la mémoire des lieux dans cet aménagement.

Délais

La date limite de rendu de votre travail vous sera communiquée ultérieurement, mais pour des raisons pratiques il serait préférable que vous l'ayez terminé avant le début de votre stage (mi avril).

Note à propos des liens entre un espace public, et l'histoire et la géographie du lieu

Un jardin public urbain n'est pas un objet que l'on pose comme on peut le faire d'un commerce ou d'un établissement de service qui ne sont destinés qu'à remplir les fonctions qui leur sont propres à l'intérieur de l'espace qui leur est propre.

Le jardin (ou plus généralement l'espace public) s'intègre dans l'espace urbain sans qu'une fonction précise lui soit attribuée. En revanche, il doit contribuer à l'aspect qualitatif de la ville et à son identité. Il doit donc entretenir des relations visuelles et fonctionnelles avec le tissu urbain. Il n'est pas seulement fait pour être vu et apprécié pour lui-même et depuis lui-même, mais également pour et depuis sa relation avec la ville.

Et ces relations sont plus ou moins compréhensibles par l'usager moyen. C'est ce que nous entendons par "lisibilité".

Pour un paysagiste, un projet doit s'inscrire dans l'histoire et la géographie du lieu. Cela peut ressembler à du jargon professionnel (et ça l'est sans doute parfois), mais c'est ce qui différencie fondamentalement un projet de paysage d'un projet de promoteur qui ne s'intéresse au lieu que d'un point de vue foncier, c'est-à-dire qu'en tant que portion d'espace dont il a la maîtrise au moment de son intervention.

Un paysagiste refusera toujours de réduire son travail d'analyse aux limites du territoire qu'on lui demande d'aménager. Il va toujours voir au-delà de ces limites... « jusqu'à l'horizon » se plaisent à dire certains d'entre eux. L'objectif est que leur projet se construise aussi dans ses relations avec les territoires environnants. C'est ce qui fait qu'un projet de paysage n'est jamais transposable d'un lieu à un autre.

De même, il ne limitera jamais son intervention à la simple réponse à la commande que lui passe la maîtrise d'ouvrage. Il pensera toujours son projet dans une perspective temporelle plus longue. Les parcs et jardins réalisés du temps de Napoléon III n'ont pas été faits uniquement pour plaire à Napoléon III, ni même à la population parisienne de l'époque, mais pour répondre durablement aux attentes des Parisiens. C'est ce qui fait qu'ils fonctionnent encore bien aujourd'hui.

En ce sens, l'art du projet de paysage est un art de l'anticipation. Et pour savoir anticiper, c'est-à-dire répondre à des attentes qui ne sont peut-être pas encore là, la meilleure manière est de s'appuyer sur l'histoire du lieu. Le projet devient alors une inscription dans un processus en cours, processus qu'il contribue à alimenter, ou à « infléchir » comme disent certains paysagistes.

Les espaces parisiens que vous allez étudier ont tous une histoire. Il vous faudra la rechercher, au moins dans les grandes lignes, et observer ce qui en est encore perceptible aujourd'hui.

Ils sont tous inscrits dans un quartier, ils peuvent être des composantes de cheminements urbains ou simplement jouer un rôle d'équilibre dans un milieu essentiellement minéral. Ils peuvent aussi être attractifs pour des habitants de quartiers plus éloignés et apporter du dépaysement à des populations qui n'ont pas l'occasion d'aller le chercher ailleurs.

Ils doivent aussi remplir les autres fonctions que l'on attend d'eux, et qui sont souvent contradictoires : offrir de l'isolement et de la sociabilité, de l'ombre et du soleil, des lieux propice au repos comme au sport...

Comment répondent-ils à la diversité de ces attentes tout en restant des espaces parisiens, identifiables comme tels, et contributifs de cette identité ?

C'est ce que nous vous demandons d'observer...